

Nous allons vous donner, au préjudice de nos manufacturiers et de nos ouvriers, une préférence sur les marchés canadiens.

Il se peut que les manufacturiers du Canada ne ressentent pas immédiatement tous les résultats de ce tarif préférentiel. Peut-être ne se feront-ils pas sentir d'ici à quelques années; mais quand viendra le temps où les fabricants anglais ne seront plus occupés comme ils le sont aujourd'hui, à exécuter des commandes énormes par suite des circonstances que tout le monde connaît, ils déverseront le surcroît de leur production sur le Canada, c'est alors que nos fabricants et nos ouvriers souffriront des conséquences de la politique inaugurée par l'honorable premier ministre et par le parti libéral. Ce tarif donne tout à l'Angleterre sans rien obtenir en retour. C'est une mesure fallacieuse et ruineuse pour les industriels et les ouvriers du Canada.

Je ne vois pas pourquoi l'honorable premier ministre a augmenté cette année la préférence accordée à l'Angleterre à 33½ pour 100, si ce n'est pour l'un des deux motifs suivants: Ou il désirait manifester l'exubérance de son impérialisme, ou bien se faire pardonner l'hésitation qu'il a apportée à envoyer un contingent en Afrique. Qu'on se rappelle l'entrevue publiée dans le *Globe*, dans lequel mon honorable ami déclarait qu'il ne pouvait envoyer un contingent en Afrique. Il faisait connaître la politique du gouvernement et il disait qu'il avait étudié la question, qu'il avait étudié la loi de la milice et, après mûre réflexion, il déclarait au représentant du *Globe*: "Je vous dis que d'après la loi nous n'avons pas le droit d'envoyer de contingent en Afrique."

Quelques jours après, il envoyait un contingent et aujourd'hui pour faire oublier son hésitation d'alors il accorde cette faveur supplémentaire à l'Angleterre afin de prouver son amour et sa loyauté envers la mère patrie.

Peut-être aussi existe-t-il un autre motif. En 1897 lorsque le tarif préférentiel fut soumis à cette Chambre, l'honorable ministre du Commerce (sir Richard Cartwright), après avoir entendu prononcer le discours de l'honorable ministre des Finances (M. Fielding), s'en allait en souriant dans le corridor. Rencontrant un ami il lui dit à propos de ce tarif: Nous avons introduit le coin du libre-échange dans la politique fiscale du Canada. Il le disait lui-même et le laissait croire à ses amis, qu'il avait en fin de compte triomphé en imposant le libre-échange au Canada. Il n'y a pas de doute que cette politique est contraire aux intérêts bien entendus de nos industriels et de nos ouvriers. C'est sur cette politique-là que la prochaine bataille électorale se fera. Le peuple aura à choisir entre la politique du parti conservateur telle qu'exposée devant cette Chambre par l'honorable chef de l'opposition, et celle du premier ministre telle qu'elle ressort du tarif qui nous est maintenant soumis.

C'est en cette politique du premier ministre, que consiste le vrai impérialisme. On a souvent parlé d'impérialisme et de fédération impériale. Pour nous, le seul impérialisme que nous voulons, la seule fédération impériale que nous voulons,—et ce n'en est pas une—c'est le tarif préférentiel réciproque entre le Canada et l'Angleterre. Nous ne sommes pas pour la fédération impériale préconisée par le premier ministre, non seulement en Angleterre, mais encore dans cette Chambre.

Nous ne sommes pas pour la fédération impériale préconisée tout récemment en Angleterre par l'honorable ministre des Travaux publics.

La politique du parti libéral, c'est la fédération impériale, et par fédération impériale, j'entends une agglomération d'États, qui sont gouvernés par un même parlement. Voilà la définition de la fédération impériale. C'est cette fédération que préconise le parti libéral, à l'heure qu'il est. En effet, on voit qu'en 1897, lors des fêtes du Jubilé, l'honorable premier ministre s'est exprimé comme suit, d'après les dépêches qui n'ont jamais été contredites:

Lordes, 6 juillet 1897.

Sir Wilfrid a adressé, hier, la parole à une assemblée des membres de la Chambre des communes comme parti colonial. Il a été accueilli avec la plus grande cordialité. Il a demandé la représentation directe des colonies dans le parlement impérial, qui, dit-il, devrait être un grand conseil national ou un parlement fédéral impérial. Il a dit que si l'Australie et l'Afrique du Sud étaient des colonies confédérées comme le Canada, cela simplifierait grandement la question.

Et quelques jours plus tard, à un banquet donné par les "coréwainers" il prononçait ces paroles:

En Canada, nous avons une confiance illimitée dans notre pays; quand il aura atteint le plein développement de sa virilité, rien ne pourra le satisfaire sinon la représentation dans le parlement de l'empire. Je crois que cette question n'est pas sans difficultés, mais il appartient aux hommes forts de vaincre les difficultés. La carrière du parlement de la Grande-Bretagne a été illustre, mais non moins illustre sera celle du parlement de la Bretagne agrandie.

Dans une autre circonstance, il disait ceci:

Je crois au parlement de la "Greater Britain," et jamais je ne serai plus fier,—si je ne vis pas assez longtemps pour cela, il y a bien des Canadiens qui vivront jusqu'à ce moment—que le jour où un Canadien-français soutiendra le principe de la liberté dans ce parlement de la "Greater Britain."

Dans un banquet à l'hôtel Cecil, M. Chamberlain proposant un toast à l'empire britannique, s'exprimait ainsi:

Dans leur intérêt tout est fait pour attacher les colonies à cette Angleterre, à laquelle elles appartiennent, et avant longtemps, nous espérons résoudre une fédération australienne, qui, nécessairement sera suivie d'une fédération des colonies de l'Afrique du Sud, toutes deux prélude de la fédération impériale.